

**Salon International du Textile Africain
(SITA)**



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**RAPPORT DE SYNTHÈSE GÉNÉRAL DE L'ÉDITION 2018
DU SALON INTERNATIONAL DU TEXTILE AFRICAIN**

**THEME : « AVENIR DU TEXTILE AFRICAIN : DEFIS ENVIRONNEMENTAUX ET
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT SOCIAUX ECONOMIQUES »**

DECEMBRE 2018

Table des matières

I. Présentation du SITA	2
1. Les statuts	2
2. Les objectifs	3
3. L'organisation et le fonctionnement	3
II. Présentation de la 5ème Edition du SITA	3
1. La cérémonie d'ouverture /Parade des tenues africaine	3
2. Le défilé de mode	4
a. Objectifs spécifiques	4
b. Organisation du défilé de mode	5
c. Casting de mannequins	5
d. Casting des stylistes compétiteurs	5
e. Jury de sélection	6
f. Déroulement du défilé de mode	6
g. Évaluation des compétitions	7
h. Participation au défilé de mode	7
3. L'exposition vente	7
4. La rencontre Business to Business	8
a. Rencontre avec le Président du Faso	13
5. LA NUIT DU COTON	14
a. Objectif de la nuit du Coton	14
b. Déroulement de la nuit du coton	14
• Du défilé	15
• De la remise des prix et distinctions honorifiques	15
III. Les partenaires du SITA	15

Le vocable « Salon international du textile africain » ne recouvre pas uniquement la manifestation culturelle qui réunit chaque année à Ouagadougou metteurs en scène et artistes confondus venues des pays et régions qui participent à la création et à la diffusion d'effets vestimentaires et d'habillement intérieur.

I. Présentation du SITA

1. Les statuts

Déclarée sous le nom de « Salon international du textile africain », le Salon est une activité de la maison INTERPUB créée en 2002 dont le siège est à Ouagadougou à

2. Les objectifs

Promouvoir le développement du textile africain à travers la création d'une filière porteuse d'espoir pour l'agriculture africaine grâce à la valorisation du port du tissu traditionnel africain.

3. L'organisation et le fonctionnement

Le SITA est organisé autour d'une administration composée de membres permanents et de personnes de ressources associées. Une Direction Générale assure la charge de la gestion administrative du Salon. Elle est animée d'une équipe composée de :

- directeur général ;
- agent comptable ;
- agent de communication ;
- Secrétaire ;
- agent de liaison ;
- agent de sécurité.

La mise en œuvre des activités du Salon fait appel à des personnes ressources qui apportent une expertise selon le domaine de besoin. Réuni au sein du comité d'organisation cette frange de membre est associée à l'organisation pratique des éditions annuelles du Salon. Ce sont des membres ponctuels ils constituent l'essentiel du personnel du SITA.

Le Salon international du textile africain, depuis sa création en 2009 est organisé chaque année.

II. Présentation de la 5ème Edition du SITA

L'édition du SITA 2018 s'est tenue mercredi au vendredi novembre 2018. Sur le site du SIAO. Pour les besoins de l'organisation du SITA 2018, six sous-commissions ont été mis en place :

- La sous-commission cérémonie d'ouverture /parade des tenues africaine ;
- La sous-commission défilé de mode
- La sous-commission exposition vente ;
- La sous-commission conférence internationale
- La sous-commission nuit du coton

1. La cérémonie d'ouverture /Parade des tenues africaine

Organisé pour la symbolique sur le site du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou, la cérémonie d'ouverture de la 5^{ème} édition du **Salon international du textile africain** a été placée sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la Guinée Equatoriale et sous le parrainage de Monsieur Paul Rigobert TIENDREBEOGO, Ministre de l'intégration africaine et des burkinabè de l'extérieure.

La cérémonie a débuté à 09h00 en direct sur la radiotélévision du Burkina et a connu la présence effective de Monsieur EUCARIO BAKELE ANGUE OYANA, Ministre des transport, des postes et télécommunication de la Guinée Equatoriale, Représentant le patron de la 5^{ème} édition, du Ministre en charge de l'intégration africaine et des burkinabè de l'extérieure, du Ministre en charge du commerce, de Mme Joséphine Charlotte MAYUMA-KALA représentante du président de la commission de l'union africaine, de plusieurs membres du corps diplomatique, des honorables députés à l'Assemblée nationale, de membres du gouvernement, de

représentants d'organisations internationales et panafricaines, de membres d'organisations de la société civile, d'autorités coutumières et religieuses, des élus locaux, de groupements et associations professionnelles du textiles ainsi que de nombreux invités.

L'ouverture de la 5^{ème} édition du SITA s'est déroulée en deux étapes. La parade des tenues africaine et la coupure du ruban pour la visite des stands.

Le cérémonial d'ouverture a été ponctué par deux discours officiels, celle de Madame la directrice générale du SITA suivi de l'adresse d'ouverture solennelle du parrain de la cérémonie.

Une parade des tissus traditionnels caractéristiques de 14 pays africains à savoir la cote d'ivoire, la Sierra Léone, le Niger, l'Angola, le Zimbabwe, le Mali, l'Ethiopie, la Centrafrique le Togo, le Cameroun, la Guinée Conakry, le Burundi, Djibouti, l'Algérie ; d'écoles scolaires ayant pour tenues le Faso Dan Fani à savoir le lycée *Thomas Sankara* et le lycée « *Kouanda et les braves du siècle* » et treize associations féminine habillées au couleurs des treize région du Burkina présente au public à travers un défilé de femmes et élèves habillés de tenues traditionnelles des régions.

Au terme du cérémonial, Monsieur EUCARIO BAKELE ANGUE OYANA, accompagné de sa suite d'illustres invités ont+ procédé à la coupure du ruban actant ainsi le lancement des activités de la 5^{ème} Edition du Salon international du textile africain. La visite du pavillon arc en ciel a permis au représentant du patron de la 5^{ème} édition et sa suite de juger de la taille, le niveau de participation ainsi que de la diversité des exposants.

2. Le défilé de mode

Le défilé de mode est une activité essentielle du Salon international du textile africain. Il rompt avec la tradition des somptueuses soirées mondaines closes. Il est organisé sous forme populaire pour les populations intéressées par la variation de leurs habitudes vestimentaires. Il offre l'opportunité aux stylistes de démystifier leurs créations jadis destinées à une seule catégorie de personnes afin de diversifier leur potentielle clientèle. Ils offrent aux populations, la chance de découvrir une nouvelle vision de l'approche comportementale en matière d'habillement.

Il a pour objectif de créer un cadre idéal d'expression artistique et de promotion des styles vestimentaires et habillements intérieurs qui valorise le textile africain. Organisé sous forme de compétition, le défilé devra aboutir à la sélection des meilleurs professionnels du textile africain.

a. Objectifs spécifiques

- Offrir un espace d'expression professionnel aux stylistes et couturiers pour libérer leur potentiel sur le modelage du textile africain ;
- Offrir une tribune de visibilité nationale et internationale pour les stylistes, les couturiers pour présenter leur créativité et le niveau de raffinement de leurs talents ;
- Offrir aux spectateurs l'opportunité de découvrir toutes les facettes d'utilisation du Textile africain ;

- Susciter et développer l'envie de consommer du textile africain.

b. Organisation du défilé de mode

• Critère de participation

Les critères de participation au défilé de mode ont été édictés par une équipe de professionnels dirigé par Mme Pascaline Turmel/KABRE et composée de plusieurs membres pluridisciplinaires des domaines des arts vestimentaires et habillements intérieurs. Ils concernent le recrutement des stylistes et des mannequins.

- Critères de sélection des mannequins

Mensuration de sélection retenues sont

- Taille
- Poids
- Age
- Critère de sélection des stylistes compétiteurs
 - Être un jeune talent styliste modéliste designer d'origine africaine et disponible.
 - Fournir un dossier complet dont les références sont disponibles au siège du SITA.
- Critère de sélection des stylistes non compétiteurs

Avoir la volonté de promouvoir les us pour la promotion du textile africain.

c. Casting de mannequins

L'activité a enregistré la participation de mannequins du Togo, de la RDC, de Côte d'Ivoire, du Benin et du Burkina Faso. Sur un registre de 150 inscrits, 30 mannequins ont été mis à la disposition des stylistes pour les besoins du défilé.

d. Casting des stylistes compétiteurs

Ils sont retenus sur la base des critères établis par la sous-commission en charge du défilé de mode. Les rencontres et les entretiens avec les inscrits a permis d'une part, de dresser la cohorte des stylistes admis à compétir et d'autre part la liste de stylistes en herbe hautement motivés par le domaine.

Sur un registre de 50 stylistes inscrits des quatre coins d'Afrique, pour la compétition le comité a retenu 40 professionnels.

Quant aux stylistes amateurs, on a dénombré 30 inscrits dont 25 ont été retenus pour s'exprimer sur le podium du SITA.

e. Jury de sélection

L'Édition 2018 du SITA a commis un jury de sélection composé d'éminente personnalité africaine de la mode, habillement vestimentaire et habillement intérieur.

- Composition

Étaient membres du jury :

- Le PDG de la Maison THEA YAYA, Monsieur Yaya THEA
- Le PDG de la Maison BAZEM'S, Monsieur BAZEMO Sébastien
- Le PDG de la maison KOTRO DK Madame Korotoumou DAO
- Le PDG de la maison IDE Mava, Monsieur Idé MAVVA
- La MAISON Sawali fashion de Monsieur Ali SAVADOGO lauréat du meilleur styliste du SITA 2017

Le jury a eu pour mission d'évaluer tous les stylistes compétiteurs au défilé de mode. Les travaux devraient permettre de retenir :

- Les 4 meilleurs stylistes
- Le meilleur mannequin
- **Les critères d'évaluation du jury**
 - l'harmonie des couleurs
 - l'utilisation du textile africain à hauteur de 50%
 - la qualité de la finition de tenue
 - la beauté de le tenue

f. Déroulement du défilé de mode

Le défilé s'est déroulé les 28 et 29 novembre 2018 sur le site du SIAO sur un podium dressé à cet effet. Durant ces deux jours, le podium de défilé du SITA a accueilli chaque soir un chapelet de stylistes compétiteurs professionnels mais aussi de styliste en herbes qui n'ont ménagé aucun effort pour libérer leurs génies créateurs pour faire étalage du formidable potentiel du textile africain.

Fidèle à sa mission de promotion populaire de l'effet d'habillement en textile africain, les séances de défilé ont été organisées dans un espace ouvert dans la cour du SIAO dont l'accès était gratuit. Ainsi, donc toutes les catégories de la population y ont pris part pour contempler l'art vestimentaire africain moderne en tissu Faso Dan Fani.

Plusieurs types de tenues vestimentaires ont été présentés. On dénombre :

- les tenues de soirée,
- les tenues de ville
- les tenues de créativité
- les Tenue traditionnelle.

g. Évaluation des compétitions

L'évaluation des participants à la compétition est assurée par le jury de professionnels.

Au terme de la prestation de l'ensemble des stylistes compétiteurs, le jury a retenu :

h. Participation au défilé de mode

- Les stylistes compétiteurs
Liste en annexe
- Les mannequins
Liste en annexe

3. L'exposition vente

L'Édition 2018 du SITA a organisé une exposition dédiée aux professionnels de l'art vestimentaire et effet d'habillement intérieur en textile africains. L'exposition vente a occupé le pavillons Arc-en-ciel du SIAO et était consacrée à une exposition professionnelle des produits purement issus du textile africain.

a. Participants

L'exposition vente a enregistré des participants d'horizon divers en provenance des 4 coins du mode. Au titre de participation de l'exposition de la 5^{ème} édition du SITA, nous avons enregistré au total 25 participants sur le plan national et international. Sur le plan international nous avons enregistrés 14 pays participants dont l'Angola, l'Algérie, le Burundi, Cameroun, Centrafrique, Cote d'Ivoire, le Djibouti Ethiopie le Mali le Niger, la Guinée Conakry, la Siéra Leone, le Togo, le Zimbabwe et 11 exposants sur le plan national.

Faut noter que pour cette exposition 2018, le SITA a aménagé 03 stands dans lesquels il a présenté au public ses prospectus et visions, et mettre en vente des polos confectionnés avec du faso danfani à hauteur de 1 500 000 F CFA et vendu à 10 000 F CFA l'unité.

L'exposition s'est faite dans une ambiance professionnelle et relationnelle mettant en valeur la richesse et la variété du textile en Africain.

Le coût du stand s'élevait à 100 000F CFA ce qui a valu un chiffre d'affaire de 1 100 000 pour le SITA sans compter les stands occupés par les pays participants, invités du SITA. Les stands leurs ont été gratuitement offert par le commissaire général. Il faut aussi noter que pour cette exposition professionnelle, deux repas étaient offerts aux participants des différents pays sur l'ère d'exposition les midis et soirs du 28 au 30. Ces deux repas offerts ont coûté au SITA la somme de 750 000 F CFA.

Durant ces 72h d'exposition le SITA a mis en place sur le site d'exposition un dispositif sécuritaire qui lui a coûté la belle somme de 1 200 000F CFA.

4. La conférence internationale

Le jeudi 29 novembre 2018, Ouagadougou a abrité sous le parrainage de Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, la Conférence internationale de la 5^{ème} Edition du Salon International du Textile Africain (SITA) sur le thème : « **Avenir du textile africain : défis environnementaux et perspectives de développement socioéconomique** ».

I. De la cérémonie d'ouverture

Placée sous le Parrainage de Son Excellence Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine et sous la présidence effective de Mme Joséphine Charlotte Mayuma KALA, Chef du bureau de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire, la cérémonie d'ouverture a enregistré la participation de plus de 17 nationalités africaines et de représentant de la diaspora africaine, de représentants de l'administration publique burkinabé, d'organisation de la société civile, des acteurs de la filières du coton et du textile, d'organisation non gouvernementale ainsi que de nombreux autres invités.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions. Celle du Commissaire général suivie de celle de la représentante du parrain.

II. Du déroulement des travaux

Accompagné des membres du commissariat général du SITA, les participants aux travaux de la conférence internationale avaient pour missions de :

- Diagnostiquer le cadre institutionnel, politique et stratégique panafricain de promotion du textile africain ;
- Proposer des pistes de solutions innovantes et endogènes pour la valorisation et la compétitivité de l'industrie textile africain écologique ;
- Mobiliser le tissu social pour un réveil militant des consciences en faveur du textile africain ;
- Proposer des solutions alternatives et adaptées au financement du secteur de la transformation et la commercialisation du textile africain.

Deux panels ont ponctué les travaux de la conférence qui se sont déroulés en séance plénière. Les communications développées lors de ces panels ont été accompagnées de partage d'expériences de panelistes de grandes expériences de la filière textile africaine.

La modération de ces panels a été assurée par Monsieur **Babilas BOTON**, journaliste à la **Télévision Africa 24**.

1. Panel 1

La première communication a porté sur le thème : « *Développement de l'industrie du textile africain et préservation de l'environnement* » animée par le **Dr Jean Marie OUADBA** chercheur en économie environnementale en service au PNUD/BF.

Cette communication révèle que la culture puis la production du coton fibre et d'huile et de tourteau constituent depuis les années 1960 l'un des principaux progrès dans l'agriculture de pays de la savane africaine. La culture et la productivité du coton, ainsi que l'organisation de la filière et des acteurs ont connu de grands progrès, cependant on note une stagnation voire un recul du niveau de performance de la transformation et de la commercialisation de cet « or blanc ». Le défi de la transformation et de la commercialisation du coton s'impose à tous les acteurs du développement économiques et social comme un impératif. Dans le même temps se pose la nécessité de relever les défis écologiques et environnementaux qu'impliquent l'impact du développement durable de l'industrie textile en Afrique.

Le nécessaire dynamique de développement de l'industrie textile africain devra donc trouver des solutions durables aux effets de pollution à tous les niveaux de la chaîne de valeurs.

a. Au niveau de la culture du coton fibre

- Les risques de dégradation des écosystèmes liés à la culture du coton au Burkina Faso ;
- L'utilisation des pesticides, des engrais chimiques avec leurs effets sur l'environnement et la santé.

b. Au niveau des usines d'égrainage et de filature

- Les rejets urbains de particules de fibres provenant des usines avec un impact direct sur les fonctions respiratoires des riverains,
- Les gaz d'échappement et des poussières apportées par l'harmattan.

c. Au niveau de la teinture

On peut légitimement s'inquiéter des pollutions de l'environnement par les teintures chimiques (métaux lourds, ...) contenues dans les textiles et leurs associés cuirs et peaux. On note par ailleurs un manque de traitement des eaux usées issues de la teinture chimique de la plupart des usines textiles en Afrique.

d. La gestion des déchets et des rebuts

Elle incombe à la responsabilité sociétale des entreprises et des manufactures textiles :

- Les déchets produits par les usines : les particules de fibres rejetées lors de l'égrenage et filature du coton fibre peuvent être filtrées (recours à des systèmes et technologies de filtrage moderne efficace et bien entretenus par les unités de production ; respect des normes environnementales) ;
- Le devenir des chutes de tissus ou d'étoffe.

e. Les ménages

Les déchets textiles produits par les ménages et leur devenir : usure et rapiéçage chez les plus pauvres, seconde vie suite à des donations (rejets dans la nature notamment dans la forêt classée du barrage de Ouagadougou).

Cette communication a été suivie par celle animé par Mme **Judith KAMBA** du Zimbabwe et a porté sur le thème : Autonomisation des femmes et industrie du textile africain : les défis de la préservation des exploitations culturelles et traditionnelles des femmes.

La présentation fait l'état des exploitations culturelles et traditionnelles des femmes en Afrique en général et au Zimbabwe en particulier. Les femmes occupent une place prépondérante dans l'industrie textile traditionnelle en Afrique. Elles participent fortement à la production et la commercialisation du textile africain. Ainsi, elles génèrent et occupent plusieurs millions d'emplois dans le domaine de la production, la transformation et de la commercialisation du textile africain. Ce pan important de notre économie en Afrique qui participe significativement à la création de la richesse est un maillon fort du développement économique durable en Afrique d'une part, et constitue un vecteur de valorisation et de conservation de notre patrimoine culturel d'autre part.

Toutefois, on note que les femmes ne bénéficient pas de financement à la hauteur ni de leur importance socio-économique ni de leurs potentialités quant à leur contribution au développement durable des pays africains.

Les communications ont été approfondis par les panelistes que sont Monsieur **Sébastien Bazemo, artiste modéliste créateur de mode vestimentaire, et Monsieur François TRAORE, Ex président et membres fondateurs de l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB)**. Ces communications ont permis aux participants d'engager des échanges forts enrichissants et soulever des préoccupations relatives :

- La nécessaire maîtrise de la semence cotonnière ;
- La gestion saine des pesticides et la vulgarisation de l'information juste pour la santé publique ;
- Les défis du développement et de la maîtrise de techniques et technologies innovantes pour une production et traitement de la fibre respectueuse de préservation de l'environnement ;
- Le défis de la valorisation culturelle de la fibre et des textiles africains par un changement de paradigme. Le paradoxe de la culture tel « le gang-la-pèèlga » des mossé/mossis ... qui ont adopté le « luilipéédé » est produit à Manchester » ;
- La problématique de la bonne gestion des déchets et des rebuts du textile africain ;
- La nécessité de préserver et de renforcer les emplois des nombreuses femmes qui évoluent de plus en plus dans le domaine du textile en Afrique, ce qui leur permet de se procurer des revenus et de subvenir ainsi aux besoins de leurs familles ;
- Les défis liés aux barrières qui empêchent l'autonomisation totale des femmes notamment la faible scolarisation des filles et des femmes, la non possession des terres, la faible participation à la prise de décision et l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes ;
- La culture, la transformation et la valorisation du coton ;
- La promotion d'une industrie du textile africain.

2. Le Panel 2

Le deuxième panel de la conférence a débuté par une communication sur le thème « **Etat des lieux de la politique et des réformes de l'Union Africaine pour une industrie du textile plus compétitive en Afrique** » présentée par Madame Joséphine Charlotte Mayuma KALA de la commission de l'Union Africaine.

Cette communication a mis en relief les conséquences néfastes de la culture, la valorisation et la transformation du coton africain, en ce sens qu'elle est grande consommatrice d'eau. A titre illustratif, Madame la représentante a révélé que la confection d'une chemise en coton nécessite 2700 litres d'eau qui est égale à celle consommée par une personne en deux ans et demi.

En outre, elle a ajouté qu'en dépit de certaines conséquences néfastes de la culture du coton, le marché africain des produits semi-finis se constitue et s'élargit, réduisant ainsi le taux d'exploitation des produits bruts du coton.

En plus Madame la représentante a évoqué la question des déchets des pesticides qui endommagent l'environnement des domaines de la culture du coton.

En concluant sa communication Madame la représentante a insisté sur le fait que l'Afrique doit accélérer son industrialisation afin de réaliser sa transformation structurelle et de répondre aux attentes sans cesse croissantes de ses populations. Il s'agit là dit-elle d'un élément essentiel de la stratégie de réalisation des objectifs de développement durable et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. C'est pourquoi l'Union Africaine appuiera et continuera à appuyer les États africains à travers le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique(AIDA).

La quatrième communication a abordé le thème relatif à « *La place du textile africain dans les accords de partenariat économique UE-ACP et l'AGOA : Quelles mesures pour une forte croissance de l'industrie du textile africain* ».

En l'absence du communicateur de l'UEMOA, ce thème a été sommairement abordé par le représentant du Ministère du commerce de l'industrie et de l'artisanat du Burkina Faso, Mr Boubacar BILGO, chef de service de la coopération bilatérale et régionale qui a expliqué les grandes articulations des accords de partenariat économique UE-ACP et ceux de l'AGOA. Il a mis en exergue les avantages et les inconvénients de ces accords commerciaux. Il a conclu son intervention en notant que les accords de partenariat économique UE-ACP et l'AGOA restent perfectibles pour des échanges mutuellement avantageux.

A l'issue des communications, des échanges nourris ont permis aux participants d'apporter des contributions et noter des préoccupations d'ordre diverses. Ces échanges ont porté sur les points suivants :

- L'autonomisation économique des femmes africaines à travers le textile africain ;
- La nécessité d'associer la société civile et les véritables acteurs de filières textiles à toutes les négociations de partenariat économiques ;
- La dénonciation du déséquilibre des accords de partenariat économique UE-ACP et l'AGOA ;
- Les négociations et signatures des accords de partenariat économique en rang dispersé par les états nations, organisations régionales africains
- L'insuffisance ou le manque de mécanisme de facilitation des échanges commerciaux entre pays africains ;

- L'insuffisance de mécanismes de promotion de la consommation intérieure des produits du textile africain ;
- La place de l'Union Africaine dans les instances internationales en tant que garant des intérêts socio-économiques africains ;
- Les réformes de l'Union Africaine pour une meilleure affirmation du Continent africain dans le concert des continents.

Ces points ont fait l'objet de débats intenses, approfondies, riches, passionnés dans une ambiance emprunte de courtoisie et de respect mutuel.

A l'issue des échanges forts enrichissants, les participants à la conférence internationale ont formulé des recommandations.

III. RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS

1- Les recommandations

a. Au niveau Institutionnel

- Création d'un institut panafricain de formation aux métiers du textile et à la culture vestimentaire africaine ;
- Encourager la création de filières et process de recyclabilité des produits liés à la filière textile ;
- Création d'une banque (fonds) africaine de financement de l'industrie textile africain ;
- Relecture des accords de partenariat économique africains par l'Union Africaine pour une meilleure prise en charge de l'industrie textile africain ;

b. Au niveau stratégique

- Accélérer le transfert des technologies dans le domaine du textile.
- Développer un marché africain intégré et dynamique mettant l'accent sur le commerce sud-sud-africain ;
- Limitation de l'importation de la friperie en Afrique ;
- Instaurer le port du textile africain par les chefs d'États lors des sommets de l'Union Africaine ;
- Édicter des directives de traitements des déchets et eaux usées de l'industrie textiles ;

c. Au niveau Opérationnel

- Instauration d'une directive africaine du Port du textile africain traditionnel en milieu scolaire, d'apprentissage et universitaire ;
- Développement du capital humain ;

- Mobilisation des ressources financières ;
- Développer et intensifier le contrôle qualité des produits textiles importés ;
- Édicter les mesures de protection des emplois et produits textiles traditionnels africains ;
- Développer et intensifier la sensibilisation des acteurs sur les risques sanitaires liés aux métiers de la teinture et au port du tissu teint.

2- Résolution

- Faire le plaidoyer auprès des États africains pour le port du textile africain dans les établissements scolaires et les instituts de formation ;
- Élaborer des projets pilotes pour la mise en œuvre de la mesure du port du textile africain en milieu scolaire dans quelques pays africains ;
- Faire le plaidoyer pour la création du Musée panafricain destiné à la conservation et la vulgarisation du textile africain.

a. Rencontre avec le Président du Faso

Une audience a été accordé par Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso. Pour recevoir les participants venus des quatre coins de l’Afrique. Une délégation a été reçue à la Présidence du Faso. Conduite par la Directrice générale du SITA, Mlle Antoinette Yaldia.

Prenant la parole, elle a exprimé la gratitude du SITA ainsi que celle des participants pour l’insigne honneur accordé au SITA et sa délégation. Elle a saisi l’occasion pour présenter les conclusions des travaux et formuler quelques doléances. Ainsi donc, elle a :

- Présenter les secteurs d’investissement identifiés ;
- Demander le soutien de l’autorité pour la réalisation des projets d’investissement dans les secteurs du textile au Burkina Faso, de l’énergie et des métiers y affiliés ;
- Demander le soutien des autorités pour la mise en place effective des projets de partenariat identifiés.

Cette adresse de la directrice a été suivi de celle du Chef de Mme Joséphine Charlotte MAYUMA-KALA, chef de la délégation, représentant le Président de la commission de l’Union Africaine parrain de la conférence internationale. A son tour, elle s’est réjouie de l’accueil qui leur a été réservé durant leur séjour au Burkina Faso et remercier Son Excellence Monsieur le Président du Faso pour l’insigne honneur à eux accordé par le Président et félicité le Président pour son patriotisme à valoriser le textile Burkinabè au-delà des frontières. Abordant la conférence, elle s’est dite très satisfaite de l’engagement entrepreneurial des participants et exprimé sa disponibilité à poursuivre les discussions avec l’union africaine quant aux défis à relever pour la consommation, la transformation et la productivité du textile africain.

Elle a ajouté pour terminer qu'il faut que chaque chef d'Etat soit un exemple pour sa population en commençant à adopter le textile africain comme style vestimentaire.

A sa suite, deux autres de la délégation ont pris la parole à savoir le Camerounais LOGA MAHOP et la Centrafricaine Marta Raphaella GOUANDJIKI qui ont tous deux plaidé pour que le président intercède auprès de ses paires pour une redynamisation réelle du secteur du textile en Afrique. la Centrafricaine a également souhaité qu'une formation en tissage se fasse dans son pays vu qu'ils n'en connaissent pas et n'ont pas cette identité culturelle en textile comme c'est le cas au Burkina.

Prenant la parole, Son Excellence a félicité et encouragé le SITA pour son initiative qui porte une problématique majeure de développement endogène de l'Afrique que constitue le défi de la transformation des produits locaux en Afrique. En effet, classé 3^{ème}s producteurs mondiaux de l'or blanc, les pays africains en général et le Burkina Faso, n'arrive pas à transformer son coton qui exporter à l'état brut sans réelle valeur ajoutée. Cette situation caractéristique qui ne crée pas de richesse est une perte de ressources structurelles stables pour l'économie. Il a rappelé la nécessité de trouver des solutions durables pour la transformation du coton en Afrique et voir comment avec l'union africaine les Chefs d'Etats pourront s'habiller au textile purement de chez eux lors des sommets de l'union africaine. Il a invité le SITA redoubler d'effort et à poursuivre cette initiative salutaire pour la culture et les milliers travailleurs du coton au Burkina Faso. Puis, il exprimer sa disponibilité à accompagner le SITA dans le déroulement ses initiatives.

5. LA NUIT DU COTON

Organisée le 30 novembre 2018 sous le patronage de Mme Sika KABORE, Épouse de SEM le Président du Faso, et le parrainage de monsieur Alpha BARRY Ministre des affaires étrangères et de la coopération, la nuit s'est déroulée dans les locaux de l'Hôtel Laïco. Elle a connu la participation effective de Monsieur Alpha BARRY, des membres du gouvernement, des corps diplomatique et des chefs coutumiers er religieuse des Honorables députés à l'assemblée.

a. Objectif de la nuit du Coton

Acte final de l'Edition 2018du SITA, elle a pour objective de consacrer la distinction des meilleurs stylistes du défilé de mode, de l'exposition vente, du meilleur mannequin ainsi que des personnes physiques et morales qui se sont illustrées dans la promotion du textile africain.

b. Déroulement de la nuit du coton

La Nuit du Coton s'est articulée sur deux axes majeurs :

- le défilé d'exhibition de grands stylistes et des 4 meilleurs stylistes de l'édition 2018
- la remise des prix et distinction honorifiques du SITA.

- **Du défilé**

Il a été animé par deux grandes icônes de la mode vestimentaire africaine et des 4 meilleurs stylistes désignés de la compétition. A cette occasion, le public venu nombreux a pu apprécier les différentes facettes de la modélisation :

- Du tissu guinéen façonné par le talentueux styliste Guinéen THEA YAYA
- Du tissu Bantou façonné par le grand styliste Camerounais LOGA MAHOP Paul Emmanuel

- **De la remise des prix et distinctions honorifiques**

Les prix de la 5^{ème} Edition du SITA étaient constitués de :

- 1^{er} prix et prix du meilleur styliste décerné à Dramane SANGARE du Burkina
- 2^{ème} prix décerné à Samira ZOUNGRANA du Burkina
- 3^{ème} prix décerné à KLA Marie Brigitte de la Côte d'Ivoire
- 4^{ème} prix décerné à Anani Selom DJRAMEDO
- Prix du meilleur stand décerné à la Côte d'Ivoire
- Prix du mannequin qui s'est fait le plus remarqué décerné à Mlle Sakinatou ZONGO.

Quant aux distinctions honorifiques, elles ont été décernées aux personnalités qui se sont illustrées. Ils sont distingués pour leurs efforts quotidiens de promotion du port du textile africain notamment le Faso Danfani. Ont reçu des distinctions honorifiques :

- Son Excellence Monsieur Simon COMPAORE Ministre d'Etat
- Son Excellence Monsieur THEA YAYA DE LA Guinée Conakry
- Son Excellence Monsieur LOGA MAHOP PAUL EMMANUEL DU CAMEROUN
- Monsieur Yacouba SALOUKA
- Madame Saran SEREME Médiateur du Faso
- Honorable Raphael KOAMA

III. Les partenaires du SITA

Les partenaires du SITA se composent de Présidence du Faso, l'Ambassade de la République de la Chine populaire; l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, le PNUD ; la Télévision Africaine, l'Union Africain, la chambre de commerce, l'UEMOA, la Guinée équatoriale Inclu Dev Africa, la Radiotélévision du Burkina ; la télévision Fashion africa TV ; le magazine de mode Brune ; la Radio Omega ; Hôtel Laïco, Pacific Hôtel ; la télévision Burkina Info ; la Radio Watt FM ; le journal Sidwaya ; journal Le Quotidien ; la mairie central de Ouagadougou ; la Société des fibres et textiles du Burkina (SOFITEX) ; la Société de filature du Sahel (FILSAH) ; Sullivan Services ; la Fédération Nationale des tisseuses du Burkina.

ANNEXE